

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 45

Artikel: Lausanne, 9 novembre 1872
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

Nous rappelons que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre de 20 centimes, cette valeur étant trop minime pour être prise en remboursement, comme on nous le demande quelquefois.

Lausanne, 9 novembre 1872.

Un élégant programme, abondamment répandu dans notre ville, la semaine dernière, annonçait solennellement l'arrivée d'un célèbre magnétiseur étranger, appelé ici par le dévouement et l'admiration de la Société de magnétisme de Lausanne, société qui existe déjà depuis plusieurs années et dont le nombre des membres, allant toujours croissant, s'élève à une quinzaine au moins.

Cette nouvelle fit sensation : un élément puissant de force magnétique allait se trouver au milieu de nous. Aussi assure-t-on qu'au moment où M. le baron du Potet (le dictionnaire de Bouillet écrit : *Du potet*) mit le pied sur la commune de Lausanne, plusieurs personnes éprouvèrent ce malaise, cette lassitude qu'on ressent souvent à l'approche de l'orage, alors que l'atmosphère chargée d'électricité nous irrite, jusqu'à ce qu'une pluie rafraîchissante vienne détendre nos muscles et calmer notre système nerveux. On prétend même que quelques sonnettes d'appartement tintèrent.

Une séance fut donnée samedi soir au Musée industriel, à laquelle nous voulûmes assister. Qui aurait pu rester étranger à ce grand événement ?

La foule se porta vers Chaucrau ; y compris les adeptes, il y avait au moins cinquante auditeurs.

Arriva le grand maître, et le silence fut plus que parfait.

M. du Potet débita un exorde des plus pathétiques, et passa à la péroration, qui ne fut guère qu'une biographie : sa personnalité en fit presque tous les frais. Il nous raconta sa vie, il énuméra avec une éloquente monotonie toutes les persécutions auxquelles il avait été en butte, tout ce qu'il avait souffert pour la science qu'il professe. On aurait même été jusqu'à vouloir attenter à ses jours.

« J'ai eu contre moi, dit-il, les savants, les demi-savants et les quart de savants. »

Un plaisant, qui était placé près de nous, fit tout bas cette réflexion : « Il ne lui est donc resté que les ânes. »

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Suivant M. du Potet, sans le magnétisme, il ne peut y avoir ni médecine ni philosophie. Nous nous permettrons cependant de lui faire observer que nous connaissons un homme qui a suivi la marche inverse, c'est-à-dire que c'est sa philosophie qui l'a conduit au magnétisme et à plusieurs autres sciences non moins intéressantes.

« Le magnétisme, ajoute le professeur, dépasse tous les phénomènes que la science peut nous révéler, parce qu'il nous fait chercher un monde inconnu et nous démontre les erreurs de l'humanité. Il se charge de nos pensées et les porte à travers la chair comme à travers les vitres. (C'est peut-être vrai, mais il les casse quelquefois.) Il nous montre « comment on peut s'introduire dans autrui; » il est si grand enfin « que tous ceux qui l'étudient en sont écrasés ! »

Nous vous croyons, monsieur le professeur, car nous en connaissons bon nombre qui en seront aplatis.

Les médecins et la médecine sont le grand cheval de bataille de M. du Potet : « La médecine n'a pas de base fixe, pas de système, parce qu'elle est matérialiste. On ne sait ce que c'est que la vie ; on ne sait ce que c'est que la mort : le magnétisme, lui, sait tout cela. Les hommes se meurent, dit le professeur, et les médecins sont là avec leur montre, comptant les battements du pouls, sans songer à verser un peu de leur vie dans l'âme du malade. C'est vraiment honteux ! »

Voilà, en résumé, quels sont les arguments du magnétiseur ; voilà avec quoi il a tenu, pendant une grande heure, son auditoire sous le charme de sa parole. La fin du discours devint si fade, que nous vîmes plusieurs yeux se fermer. Le magnétisme agissait.

Tout à coup, M. du Potet annonce qu'il va passer à quelques expériences et demande qu'on allume le gaz.

Le concierge, armé d'un flambeau, court de bec en bec, et apporte alors plus de lumière dans cette séance que le professeur lui-même.

M. du Potet invita ceux des assistants qui voulaient essayer quelques passes de s'approcher. Comme toujours, — et les magnétiseurs le savent bien, — personne ne bougea. Enfin, un des grands prêtres de Mesmer fit un signe du doigt, et l'on voit s'approcher une femme, qui nous parut très obéissante et disciplinée. Elle s'assit auprès de M. du

Potet, qui lui imposa les mains, et le sujet passa de la veille au sommeil le plus profond.

O prodige! ô merveille d'une science encore incomprise!

M. du Potet attire ensuite la femme à lui, et fait remarquer que, s'il le voulait, quatre hommes ne pourraient l'arracher à la puissance de son fluide. Il tente, en outre, de magnétiser un jeune homme, en faisant passer le fluide au travers du corps d'un gros monsieur, qu'il place entre lui et le sujet; mais l'expérience ne réussissant pas, le professeur en attribue l'insuccès à l'épaisseur de l'obstacle.

N'oublions pas de citer une autre expérience non moins digne d'intérêt. Le magnétiseur, demandant la canne de M. R***, et passant son doigt d'un bout à l'autre, afin que le fluide, courant le long de la canne, aille provoquer le sujet, on vit celui-ci faire des efforts pour la saisir, comme le malheureux qui se noie et se raccroche à la branche qui va lui échapper. Le moment était saisissant, et nous vîmes l'émotion se traduire sur tous les visages.

Un des chauds partisans du magnétisme — animal — nous assurait, hier, que le fluide s'écoulait au bout de la canne comme à la pointe d'un paratonnerre, et que, dirigé sur la peau, il pouvait y former des ampoules. — Nous nous demandons si la canne magnétique ne pourrait pas être utilisée pour faire sauter les mines.

Après l'expérience de la canne, la foule se retira émerveillée sous le coup de tant de prodiges. La nuit fut excellente, jamais les auditeurs de M. du Potet ne dormirent mieux.

Nous désirons vivement que nos autorités communales, qui cherchent depuis longtemps les moyens d'amener des eaux à Lausanne, entrent en pourparlers avec M. du Potet, qui pourrait peut-être suppléer à la force qu'on sera obligé de demander à de coûteuses machines pour faire monter les eaux du lac. Ce serait vraiment grandiose de voir notre beau Léman siphonné par de vigoureuses passes, ou les eaux de Montreux sollicitées par cette même force à laquelle rien ne résiste.

Car, ne l'oublions pas, l'avenir est au magnétisme!

L. M.

Les élus du 27 octobre dans le 41^e arrondissement.

3^e Charles Cossy.

On rencontre fréquemment, sur la route d'Ollon à Aigle, et cheminant à pied, un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, très gros, mais portant son embonpoint d'un pas assez leste. Il est vêtu de noir, salue le premier ses connaissances, et, sur son visage, une petite moustache noire semble n'être là que pour accentuer un sourire d'une grande bonté.

Cet homme est M. Charles Cossy, conseiller national.

M. Cossy à un grand fond d'urbanité et de bienveillance, joint un caractère d'une irréprochable droiture. Simple dans ses mœurs et dans ses ma-

nières, esprit essentiellement conciliateur, il jouit de l'estime affectueuse et de la considération de tous ceux qui le connaissent.

M. Cossy, qui a 51 ans, a été substitut du procureur-général de 1852 à 1863. A cette époque, il a été nommé, par le tribunal cantonal issu de la révision de 1862, président du tribunal d'Aigle. Dès lors, il a rempli ces difficiles fonctions d'une manière distinguée.

Comme homme politique, M. Cossy appartient au parti libéral vaudois, qui lui reproche, avec quelque raison, un excès de modestie et de retenue.

Profondément attaché à son pays, il en veut le développement dans tous les domaines. La révision fédérale l'a trouvé disposé à voter de grand cœur la plupart des articles libéraux du projet, et même, comme Vaudois, à faire des sacrifices en faveur du pouvoir central. Mais il considère la centralisation militaire et celle du droit, non comme des progrès, mais bien plutôt comme une source de véritables dangers.

4^e Jules Eytel.

Il est des hommes publics qui, bien qu'encore dans la vigueur de l'âge, ont tellement fait parler d'eux, qu'ils paraissent à la génération qui les suit comme des vétérans de luttes politiques.

M. Jules Eytel est de ce nombre. Agé d'environ 58 ans, il figure depuis quelque trente ans sur notre scène politique et dans nos assemblées délibérantes.

C'est un homme de taille moyenne, mince, cheveux et barbe blonds grisonnants, au regard vif, clair et assuré, à la voix forte, mais peu agréablement timbrée.

Habitué dès longtemps aux discussions publiques, M. Eytel en possède tous les détours et sait faire jouer à leur heure tous les ressorts de l'éloquence.

Orateur rompu à toutes les situations, sa parole est tantôt vénémente ou persuasive, tantôt acerbe ou ironique. Homme d'esprit, plein de ressources et d'expériences, ses plus beaux triomphes sont dans la réplique. Malheur à son adversaire s'il lui a prêté le flanc!

Comme homme d'opposition, sa tenacité est extrême ; mais il semble que cette qualité l'abandonne quand il tient les rênes d'une combinaison ou d'une affaire.

M. Eytel a été le principal promoteur de la révision cantonale de 1862, à la suite de laquelle il fut nommé président du Conseil d'Etat. Mais, soit qu'il n'ait pas pu suivre son programme, soit que son esprit d'autorité l'ait empêché de s'entendre avec ses collègues, il démissionna bientôt après et tourna le dos aux amis qu'il avait ralliés à sa cause.

On sait l'ardente opposition qu'il fit au projet de loi de M. Ruchonnet, sur l'instruction supérieure, ce qui n'a pas empêché cette loi d'être votée et de rendre de grands services au pays.

A propos de la révision, M. Eytel s'est montré aux Chambres fédérales, comme toujours, homme d'opposition et lutteur intrépide. Ses assauts étaient si fréquents, ses coups si impétueux et si nourris,